

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 et ses amendements  
successifs

<b>MPC-BACI/1</b>		<b>Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300690</b>	Date de révision	<b>25.09.2022</b>
Version	<b>2.0</b>	Date d'impression	<b>27.06.2023</b>
Numéro de la matière	<b>3018648</b>	Page	Page 1 of 15

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Code du produit	: <b>3018648</b>
Nom commercial	: <b>MPC-BACI/1</b> Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg
Numéro d'Enregistrement REACH	: 01-2119489177-25-xxxx
Nom de la substance	: carbonate de baryum
No.-CAS	: 513-77-9
No.-Index	: 056-003-00-2
No.-CE	: 208-167-3

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseil- lées

Utilisation de la substance/du mélange : Matière première pour l'industrie

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	: Vibrantz Specialty Materials Spain S.L.U. Carretera Valencia-Barcelona, km. 61,5 12550 Almazora
Téléphone	: +34964743221
Téléfax	: +34964743898
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice	: spain-specialty.sds@vibrantz.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro local	: +(33)-975181407
CHEMTREC Numéro Internatio- nal	: +(1)-703-527-3887 (appelez gratuitement)

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 et ses amendements successifs

MPC-BACI/1		Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg	
Spécification du produit	RS_FP_300690	Date de révision	25.09.2022
Version	2.0	Date d'impression	27.06.2023
Numéro de la matière	3018648	Page	Page 2 of 15

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4

H302: Nocif en cas d'ingestion.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence :

**Prévention:**  
 P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**Intervention:**  
 P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

**Élimination:**  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 et ses amendements successifs

<b>MPC-BACI/1</b>		<b>Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300690</b>	Date de révision	<b>25.09.2022</b>
Version	<b>2.0</b>	Date d'impression	<b>27.06.2023</b>
Numéro de la matière	<b>3018648</b>	Page	Page 3 of 15

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

No.-Index	:	056-003-00-2
No.-CE	:	208-167-3
Nature chimique	:	Sel inorganique

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Concentration (% w/w)	Facteur M, SCL, ATE
carbonate de baryum	513-77-9 208-167-3	>= 80 - <= 100	Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 1.690 mg/kg

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	:	Ne pas laisser la victime sans surveillance. S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
En cas d'inhalation	:	En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau	:	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec les yeux	:	Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	:	Faire immédiatement vomir et appeler le médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques	:	Nocif en cas d'ingestion.
---------	---	---------------------------

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 et ses amendements successifs

<b>MPC-BACI/1</b>		<b>Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300690</b>	Date de révision	<b>25.09.2022</b>
Version	<b>2.0</b>	Date d'impression	<b>27.06.2023</b>
Numéro de la matière	<b>3018648</b>	Page	Page 4 of 15

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière.  
Éviter l'inhalation de la poussière.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 et ses amendements successifs

MPC-BACI/1		Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg	
Spécification du produit	RS_FP_300690	Date de révision	25.09.2022
Version	2.0	Date d'impression	27.06.2023
Numéro de la matière	3018648	Page	Page 5 of 15

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules respirables.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Conserver dans un endroit sec.  
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
carbonate de baryum	513-77-9	TWA	0,5 mg/m <sup>3</sup> (Baryum)	2006/15/EC
Information supplémentaire: Indicatif				
		VME	0,5 mg/m <sup>3</sup> (Baryum)	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives				

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
carbonate de baryum	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	6,9 mg/m <sup>3</sup>

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 et ses amendements successifs

MPC-BACI/1		Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg	
Spécification du produit	RS_FP_300690	Date de révision	25.09.2022
Version	2.0	Date d'impression	27.06.2023
Numéro de la matière	3018648	Page	Page 6 of 15

	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,72 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Cutanée	Long terme - effets systémiques	41 mg/kg p.c./jour

#### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
carbonate de baryum	Eau douce	115 µg/l
	Station de traitement des eaux usées	62,2 mg/l
	Sédiment d'eau douce	600,4 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	207,7 mg/kg poids sec (p.s.)

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique

Ne manipuler qu'à un poste équipé d'une aspiration au point d'émission ( ou d'une autre ventilation appropriée).

### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.  
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection des mains : Porter des gants de protection, par exemple: gants en polyalcool vinylique, en caoutchouc nitrile-butyle ou similaire; Épaisseur du gant: > 0.4 mm et Délai de rupture: > 480 minutes. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.
- Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection
- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.  
Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.  
Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière).  
Appareil de protection respiratoire à filtre à particules (EN 143)
- Mesures de protection : Porter un équipement de protection adéquat.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 et ses amendements  
successifs

<b>MPC-BACI/1</b>		<b>Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300690</b>	Date de révision	<b>25.09.2022</b>
Version	<b>2.0</b>	Date d'impression	<b>27.06.2023</b>
Numéro de la matière	<b>3018648</b>	Page	Page 7 of 15

---

Etat physique	:	poudre
Couleur	:	blanc
Odeur	:	inodore
Seuil olfactif	:	Non applicable
Point/intervalle de fusion	:	1.380 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	non déterminé
Inflammabilité	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	non déterminé
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
pH	:	5 - 7
Viscosité Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Solvant: Alcool insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	4,300 gcm <sup>3</sup> (20 °C)
Masse volumique apparente	:	1.480 kg/m <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule Taille des particules	:	non déterminé

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 et ses amendements  
successifs

<b>MPC-BACI/1</b>		<b>Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300690</b>	Date de révision	<b>25.09.2022</b>
Version	<b>2.0</b>	Date d'impression	<b>27.06.2023</b>
Numéro de la matière	<b>3018648</b>	Page	Page 8 of 15

## 9.2 Autres informations

Explosifs	:	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible
Matières solides inflammables	:	
Vitesse de combustion	:	Donnée non disponible
Auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	Non applicable
Indice de réfraction	:	Non applicable
Poids moléculaire	:	197,34 g/mol

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun, si utilisé et stocké comme recommandé.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Non applicable

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Stable dans des conditions normales.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 et ses amendements  
successifs

<b>MPC-BACI/1</b>		<b>Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300690</b>	Date de révision	<b>25.09.2022</b>
Version	<b>2.0</b>	Date d'impression	<b>27.06.2023</b>
Numéro de la matière	<b>3018648</b>	Page	Page 9 of 15

### Composants:

#### **carbonate de baryum:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 1.690 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: oui

Estimation de la toxicité aiguë: 1.690 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### **carbonate de baryum:**

Espèce : Epiderme humain  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Méthode : Essai sur le Modèle de Peau Humaine EPISKIN  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
BPL : oui  
Substance d'essai : substance anhydre  
Remarques : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### **carbonate de baryum:**

Espèce : Lapin  
Durée d'exposition : 1 h  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Remarques : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

##### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

##### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### **carbonate de baryum:**

Voies d'exposition : dermique  
Espèce : Souris  
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 et ses amendements  
successifs

<b>MPC-BACI/1</b>		<b>Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300690</b>	Date de révision	<b>25.09.2022</b>
Version	<b>2.0</b>	Date d'impression	<b>27.06.2023</b>
Numéro de la matière	<b>3018648</b>	Page	Page 10 of 15

Méthode : OCDE ligne directrice 429  
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
BPL : oui

Substance d'essai : substance anhydre

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **11.2 Informations sur les autres dangers**

#### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

##### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### **Information supplémentaire**

##### **Composants:**

##### **carbonate de baryum:**

Remarques : Donnée non disponible

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

##### **Composants:**

##### **carbonate de baryum:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 6.950 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 et ses amendements successifs

<b>MPC-BACI/1</b>		<b>Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300690</b>	Date de révision	<b>25.09.2022</b>
Version	<b>2.0</b>	Date d'impression	<b>27.06.2023</b>
Numéro de la matière	<b>3018648</b>	Page	Page 11 of 15

Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## 12.7 Autres effets néfastes

### Produit:

Information écologique supplémentaire : Aucun(e) à notre connaissance.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.  
Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 et ses amendements successifs

<b>MPC-BACI/1</b>		<b>Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300690</b>	Date de révision	<b>25.09.2022</b>
Version	<b>2.0</b>	Date d'impression	<b>27.06.2023</b>
Numéro de la matière	<b>3018648</b>	Page	Page 12 of 15

agrée pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

Convention Internationale sur les Armes Chimiques (CWC) Inventaire des Produits Chimiques Toxiques et des Précurseurs : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 et ses amendements  
successifs

<b>MPC-BACI/1</b>		<b>Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300690</b>	Date de révision	<b>25.09.2022</b>
Version	<b>2.0</b>	Date d'impression	<b>27.06.2023</b>
Numéro de la matière	<b>3018648</b>	Page	Page 13 of 15

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et  
du Conseil concernant les exportations et importations  
de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation  
(Annexe XIV) : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement  
européen et du Conseil concernant la maîtrise  
des dangers liés aux accidents majeurs impli-  
quant des substances dangereuses. : Non applicable

Maladies Professionnelles : Non applicable  
(R-461-3, France)

Surveillance médicale renfor- : Le produit n'a pas de propriétés CMR  
cée (R4624-18)

Composés organiques vola- : Contenu en composés organiques volatils (COV): 0 %  
tils : Non applicable

Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil  
du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles  
(prévention et réduction intégrées de la pollution)  
Non applicable

## Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- TCSI (Taiwan) : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- TSCA (United States) : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de  
la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
- AIIIC (Australia) : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- DSL/NDSL (Canada) : Tous les composants de ce produit sont sur la liste cana-  
dienne LIS
- ENCS (Japan) : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- ISHL (Japan) : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- KECI (Korea) : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- PICCS (Philippines) : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- IECSC (China) : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- NZioC (New Zealand) : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- SWISS (Switzerland) : Listé ou en conformité avec l'inventaire

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 et ses amendements successifs

<b>MPC-BACI/1</b>		<b>Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300690</b>	Date de révision	<b>25.09.2022</b>
Version	<b>2.0</b>	Date d'impression	<b>27.06.2023</b>
Numéro de la matière	<b>3018648</b>	Page	Page 14 of 15

EINECS (European Union) : Listé ou en conformité avec l'inventaire

CICR (Turkey) : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TECI (Thailand) : Listé ou en conformité avec l'inventaire

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour autres abréviations

2006/15/EC	: Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
2006/15/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
FR VLE / VME	: moyenne pondérée dans le temps

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECS - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 et ses amendements successifs

<b>MPC-BACI/1</b>		<b>Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300690</b>	Date de révision	<b>25.09.2022</b>
Version	<b>2.0</b>	Date d'impression	<b>27.06.2023</b>
Numéro de la matière	<b>3018648</b>	Page	Page 15 of 15

Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

#### Information supplémentaire

Informations FDS : Ce produit contient les substances pour lesquelles des scénarios d'exposition ont été réalisés. S'il vous plaît contacter [ExtendedSDS@Ferro.com](mailto:ExtendedSDS@Ferro.com) de recevoir une copie des évaluations de l'exposition.

Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédente sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR